

PLOUGUERNEAU

Iliz coz

**DFS de sondage de diagnostic
Site n° 29 195 017 AH**

DRAC-SRA
- 4 FEV. 2005
COURRIER ARRIVEE

RONAN PERENNEC

**Conseil Général du Finistère
Service départemental d'Archéologie**

2004

Rap. 00282

2067

LOCALISATION DE L'OPERATION

Site n° : **29.195.017. AH**

Département : **FINISTERE**

Commune : **PLOUGUERNEAU**

Lieu-dit ou adresse : **Iliz coz**

Année cadastre : **1957, mise à jour 1985** Section (s) et parcelle (s) : **B 2379.**

x = **95,1**

y = **1126,05** Altitude : **15 m.**

IDENTITE DE L'OPERATION

Nature : **sondage de diagnostic**

TITULAIRE (Nom et Prénom) : **PERENNEC Ronan**

Organisme de rattachement : **Service départemental d'archéologie du Finistère**

Propriétaire du terrain : **Commune de Plouguerneau**

Protection juridique : **site archéologique (ZPPAUTA).**

Surface fouillée : **25,26 m²**

Fouille menée jusqu'au substrat : **oui**

RESULTATS SCIENTIFIQUES

Mots-clés : **église, enclos, cour fonctionnelle.**

- Chronologie : **bas Moyen Age - époque moderne.**
- Vestiges immobiliers : **néant**
- Vestiges mobiliers :

Lieu du dépôt du mobilier : **Dépôt de Fouilles - Le Faou**

des fonds documentaires : **SDAF - Le Faou.**

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES DU DFS

Année : **2004** Auteur : (Nom et Prénom) : **PERENNEC Ronan**

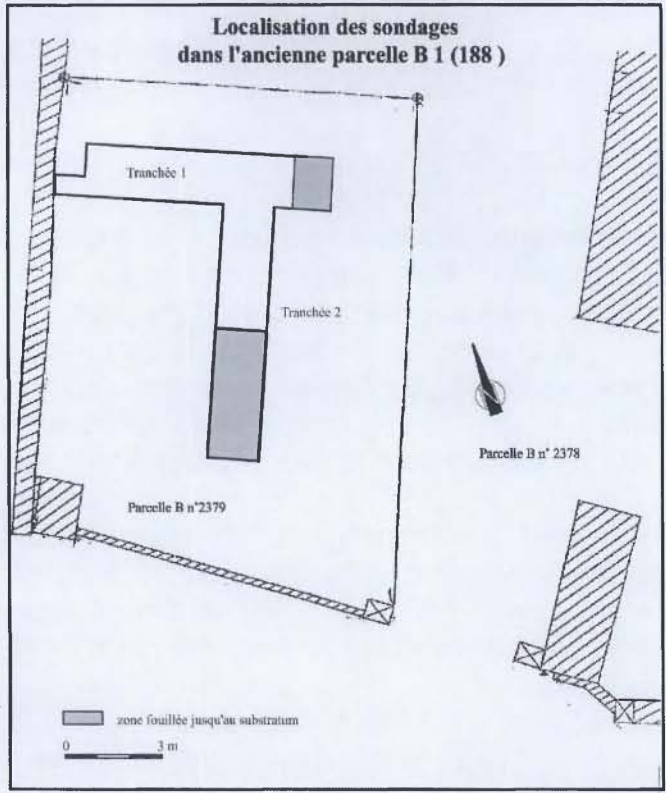
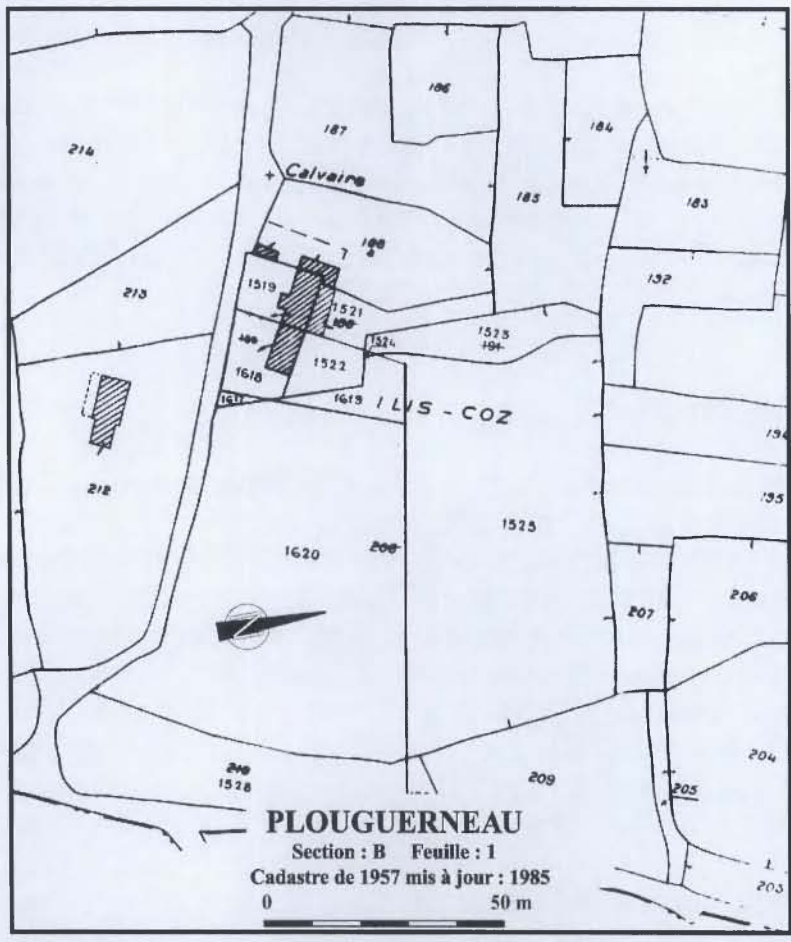
Collaborateur(s) : **GRALL Bertrand**

Titre : **Plouguerneau, Iliz coz, D.F.S. de sondage de diagnostic**

Nombre de volume(s) : **1** Nombre de pages : **9.** Nombre de figures : **7**



Extrait de la carte ign 0415 sud Plouguerneau Brignogan-plage



Introduction

Le patrimoine de la commune de Plouguerneau comporte le site archéologique d'Ilizcoz. Il s'agit là du cas tout à fait particulier d'une ancienne église paroissiale, celle de Tréménéac'h, abandonnée en 1729 après avoir été ensevelie. Ce site présente donc tout à la fois l'intérêt d'avoir été figé dans son état XVIIIe siècle, et de témoigner du fort ensablement dont le littoral Léonard fut victime durant l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècles).

Circonstances de l'intervention

Dans le cadre de la mise en valeur du site, la mairie de Plouguerneau y a décidé la construction d'un bâtiment d'accueil du public. Ce projet a donc nécessité la réalisation préalable d'un diagnostic archéologique. L'implantation du bâtiment projeté était, par nécessité, fixée au plus près du site. Il importait donc de vérifier la présence possible de vestiges archéologiques, et notamment celle de sépultures. On ne connaît en effet pas l'évolution du cimetière, qui pouvait être plus étendu au moyen âge, avant de se resserrer à l'époque moderne sous la forme qu'on lui connaît aujourd'hui. Or, la construction projetée, accolée à l'enclos paroissial, ne se situera qu'à quelques mètres seulement du chevet de l'église. Elle concerne en effet la parcelle 2379, section B du cadastre.

Le diagnostic, confiée au service départemental d'archéologie, a été réalisée le 12 mars 2004 par B. GRALL et R. PERENNEC, avec le concours des services techniques de la municipalité de Plouguerneau. Celui-ci s'est concrètement matérialisé par le prêt d'un engin de terrassement et de son chauffeur, pour les décapages, puis le rebouchage des sondages.

Méthode de fouille

La surface fouillée l'a été au moyen de deux tranchées disposées en « T », de façon à renseigner à la fois sur l'emprise du bâtiment projeté et de son épandage. Le système retenu pour ce dernier était en effet celui d'un filtre vertical non drainé. Ce système a, d'un point de vue archéologique, l'avantage de présenter une superficie moindre que celle d'un système classique. Mais en revanche, l'atteinte au sous-sol concerne une profondeur beaucoup plus importante. Les tranchées, larges de 1,60 m, ont couvert une longueur de 8,50 m pour la plus septentrionale, et de 7,80 m pour l'autre.

La fouille a été menée par le biais de décapages successifs au tracto-pelle, l'intervention manuelle ne concernant que les nettoyages entre chaque passage du godet, et la fouille partielle des niveaux les plus profonds. Du fait de l'utilisation d'un engin mécanique, une partie du mobilier recueilli (peu abondant, il est vrai), est hors de tout contexte archéologique.

Le niveau de référence de la fouille a été pris sur le trottoir longeant la maison de madame POCHART, à l'aplomb du montant sud de la fenêtre. Le raccordement au N.G.F. n'a pas été effectué. Le niveau de départ de la fouille est cependant proche des 15 m/ N.G.F.



Photos 1 et 2 :
tranchée n°1 et mur de
l'enclos vus de l'est.





Photo n°3 : tranchée n° 2 .Vue du sud.



Photo n°4 : tranchée n° 2. US 06 :
traces de trous de piquets dans le
substrat.Vue du sud-ouest .

Description

La stratigraphie rencontrée lors de l'intervention est la suivante :

Sous la terre végétale, u.s. 01 de sable terreux, de 0,30 m d'épaisseur, sur u.s. 02 de sable pur, épais d'environ 0,45 m. Le niveau de sable 02 recouvre une u.s. de terre noire + patelles 03, pouvant atteindre 0,50 m d'épaisseur. L'interface entre les deux couches est marquée par la présence d'une fine strate de sable très blanc, observée en particulier près du mur de l'enclos¹. Sous la terre noire, on met au jour un niveau pelliculaire d'argile ocre 04, sur un niveau empierré 05. Constitué de pierres sur chant liées à l'argile, cet empierrement, épais d'une quinzaine de centimètres, recouvre le substrat rocheux 06 (arène granitique). Celui-ci, qui affleure 1,50 m à 1,80 m sous le niveau de départ, a été observé sur des fenêtres restreintes, aux extrémités des sondages : 4m de longueur pour la tranchée n°2, 1,35 m pour la tranchée n°1. Il est percé de trous de piquets. La plantation de ces derniers s'est faite de plus haut, mais, étant donné les pertes d'informations inhérentes au mode de fouille, le niveau de départ n'a pas été identifié. Il correspond soit à celui de l'empierrement, soit, plus vraisemblablement, à celui de l'u.s. de terre noire 03. La base du mur de moellons qui marque la limite du placître correspond au niveau d'affleurement de celle-ci. Une concentration de pierres auprès du mur, notamment à la base de celui-ci, évoque les restes non utilisés d'un chantier de construction, ou la trace d'un éboulement partiel du faîte, etc. La vision de cette u.s. dans la tranchée n°1 est bien trop lacunaire pour la comprendre. Aucune tranchée de fondation du mur n'a été décelée. Celui-ci semble, soit avoir été bâti sans fondations sur l'u.s. de terre noire, soit avoir été construit à partir de la couche de sable 02. Ce matériau n'est en effet pas propice à la conservation d'éventuelles traces de creusement.

Résultats

Les pentes relevées dans les sondages donnent des indications sur le relief du terrain. Ainsi la pente sud-nord du substrat rocheux est-elle très faible. Elle n'est que de 4 cm pour 4 m dans la tranchée n°2. En revanche, dans la tranchée n°1, le relief s'accroît fortement vers l'enclos paroissial : 12 à 15 cm pour 1,35 m ! Les niveaux postérieurs entérinent ce dénivelé, qui est encore perceptible de nos jours. La carte I.G.N. retranscrit un relief que l'on peut interpréter, au vu des niveaux relevés en fouille, comme la trace d'une éminence. Celle-ci était sans doute plus marquée qu'aujourd'hui : l'intervention humaine a en général pour conséquence d'atténuer les reliefs. Mais c'est aussi le cas de l'ensablement, dont l'église, autrefois, fut victime. L'église n'aurait donc pas été construite au hasard, mais sur une petite colline (toutes proportions gardées), dominant légèrement le paysage alentour.

Le niveau empierré 05 est constitué de pierres sur chant liées à l'argile. Ce mode de construction est fréquent, en particulier pour les chemins ou les cours. Si l'on

¹ Un épisode identique (sable très blanc, épais de 1 à 3 cm, discontinu), a déjà été mis au jour au cours d'une autre intervention archéologique menée à Plouguerneau, au bourg de Lilia. Dans ce dernier cas, en revanche, la stratigraphie n'avait pas conservé le témoignage des remblais de sable supérieurs, ce qui ne manque pas d'étonner. La comparaison des deux sites permet d'autre part de préciser la datation des entités archéologiques antérieures à cette u.s. de sable blanc, sur le site de Lilia : elles sont antérieures à la seconde moitié ou à la fin du XVI^e siècle. Cf. B. GRALL, *Rapport de sondage : parcelle O 1767 – Bourg de Lilia, commune de Plouguerneau*. Dactylographié, non paginé. Service départemental d'archéologie du Finistère, 1992.

considère la surface qui en a été mise au jour, dans les deux tranchées, c'est cette interprétation qui paraît la plus convenable. Bien évidemment, la fouille est trop partielle pour l'interpréter : s'agit-il d'une cour desservant des bâtiments qui nous sont inconnus, ou d'une sorte de champ de foire ? Dans le premier cas, on pense à des bâtiments fonctionnels dépendant du manoir presbytéral tout proche, ou de maisons d'un bourg aujourd'hui disparu, et qui nous sont inconnues. Cette attribution bien hypothétique pourrait être confortée par la présence, sur un niveau fin d'argile ocre 04, de la terre noire 03. La composition de cette terre grasse n'est pas sans rappeler les remblais de matières organiques décomposées mis au jour dans l'abbaye de Landévennec². Au delà du simple aspect du matériau, il faut signaler que les couches de détritiques contenaient là-bas aussi beaucoup de patelles, et qu'un nombre très important de trous de piquets y a aussi été mis en évidence. Une des interprétations localement avancées, sur la base de témoignages ethnologiques (provenant d'ailleurs du littoral Léonard) est celle d'un élevage de cochons, attachés à des piquets, et régulièrement déplacés. Une partie au moins de la nourriture qui leur était apportée consistait en patelles ramassées sur le rivage³. Bien sûr, les données de la fouille d'Illiz coz sont bien trop lacunaires pour pouvoir être interprétées telles quelles. La comparaison avec un site dans lequel une occupation proche a pu être observée dans de meilleures conditions, et sur une surface plus étendue, est la seule façon de pouvoir espérer comprendre l'épisode 03 d'Illiz coz. Pour autant, on ne perdra pas de vue que cette hypothèse, si elle est possible, ne peut aucunement être considérée comme assurée. La vision du site, que ce soit en surface ou en qualité de fouilles, ne permettra jamais de trancher définitivement la question⁴.

Aucune limite de l'enclos paroissial contemporaine de l'utilisation de ces niveaux n'a été mise au jour. Or il y avait une clôture. C'est celle-ci qui matérialisait l'espace religieux, ou s'appliquait le droit d'asile, et qui délimitait le cimetière. Aucune sépulture n'a été mise au jour dans les espaces fouillés, malgré la proximité du chevet de l'église. Cela sous-entend que l'espace cimétierial était parfaitement marqué. Mais cela veut aussi dire que la clôture, quelle que soit la forme qu'elle ait revêtue (mur, haie, palissade, barrière), devait se situer encore plus près du chevet de l'église que le mur actuel.

Ce mur a été bâti soit sans fondation sur la couche de déchets 03, soit à partir de la couche de sable la plus ancienne, 02. Ce matériau n'est en effet pas propice à l'observation de creusements, du moins pas dans les conditions de la fouille. Nous n'avons donc pas à proprement parler d'indice archéologique pour trancher entre une construction intervenant avant la vague d'ensablement, ou du moins au début de celle-ci, c'est-à-dire une datation fin XVe-première moitié XVIe siècle ; et une construction édifiée dans le courant de celle-ci (mais avant 1729), c'est-à-dire une datation seconde moitié XVIe-XVIIe siècle. L'édification d'un mur, ou d'un nouveau mur d'enclos, pourrait avoir été une réponse de la communauté villageoise à l'ensablement. Cette clôture, qui est conservée sur 2m d'élévation, a en effet pu

² La seule réserve provient de l'incomparable richesse en matières organiques (bois, graines, fruits etc.) des u.s. de Landévennec, du fait des conditions de conservation propres à ce site.

³ A. BARDEL, *L'abbaye saint-Gwenolé de Landévennec*, Archéologie Médiévale, 1991

⁴ La concentration de patelles sur le site d'Illiz coz semble très nettement inférieure à ce qu'elle est à Landévennec, sans que l'utilisation de moyens mécaniques sur le premier site soit seul en cause dans ce constat. On peut bien sûr objecter la différence du type d'occupation, puisque dans le cas d'une communauté monastique comme Landévennec, le cheptel est nécessairement beaucoup plus important, mais la main d'œuvre disponible pour la cueillette est aussi plus abondante (oblats, etc.).

permettre d'abriter l'église et le cimetière de l'invasion du sable, pour prolonger leur utilisation.

Hormis le terminus donné par les couches de sable, et l'abandon connu de l'église au XVIIIe siècle, les éléments de datation sont peu nombreux. La plupart des tessons récoltés n'étaient d'ailleurs plus dans leur contexte. Mais les pâtes, comme les formes rencontrées, évoquent des céramiques du bas Moyen Age, et surtout de l'époque moderne. Quelques tessons ont cependant été récoltés à la surface de l'empierrement 05. Il s'agit là de la plus ancienne des u.s. à caractère anthropique rencontrée durant la fouille puisqu'elle est aménagée directement sur le substrat. Les tessons qui y ont été ramassés ne comportent qu'un seul bord, attribuable au bas Moyen Age - début de l'époque moderne. Cette datation est tardive, même si l'on considère qu'elle ne date pas l'empierrement mais son abandon. En tout état de cause, les données recueillies ne permettent bien évidemment pas de tenter d'approcher la date de création de la paroisse de Tréménéac'h. La fouille n'a en effet porté que sur une surface relativement restreinte, non fouillée exhaustivement.

Conclusion

Ce diagnostic, mené sur les franges du site d'Illiz Coz, et tout restreint qu'il soit, apporte cependant un lot d'informations intéressantes : confirmation de l'édification de l'église sur un relief, cimetière anciennement cantonné, du moins du côté est, dans ses limites actuelles, existence d'un espace à vocation utilitaire, adossé à la partie orientale du placître, mur de l'enclos vraisemblablement construit (ou reconstruit) aux XVIe-XVIIe siècles. Les couches de sable rencontrées témoignent aussi de la violence de l'ensablement subi par la côte léonarde durant l'époque moderne.